

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**REUNION DU 20/09/2018**

**Présentation de l'ADESS**

Présentation de l'ADESS par Jean Pierre QUERE et Eliane LE DUFF.

C'est une association qui soutient les communes et structures qui œuvrent pour une économie sociale et solidaire. Le but étant de faire participer la population aux projets par notamment des réunions publiques.

**Admission en non valeur, budget Commerce**

Accord favorable du conseil pour prendre en charge une demande d'admission en non-valeur, d'une montant de 1318.08 euros pour un non règlement de loyers en 2011 et 2012.

**Décisions modificatives**

Des décisions modificatives doivent être prises pour les Budgets Commerce, ASPL et Commune pour un réajustements de crédits.

**Régularisation de voirie**

Accord du conseil pour monter un dossier d'enquête préalable à la DUP et parcellaire pour parvenir à finaliser un dossier de régularisation de voirie au Quinquis.

**Aide financière : destruction nids de frelons asiatiques**

Accord du conseil pour accorder une aide financière aux administrés botsorhellois, sur présentation de facture, justificatif de domicile et RIB. Montant de la participation à hauteur de 50% et plafonnée à 50 €.

**Avis sur la demande d'exploitation d'un élevage porcin biologique présentée par l'EARL des Fougères à Plouigneau**

Avis favorable sur la demande.

**Amortissement du compte 204**

Accord pour amortir le compte « 204 » sur 10 ans.

**Questions diverses :**

- **Ecole :**
- Préparation d'un dossier de demande de subvention pour l'achat de matériel informatique pour l'école
- Remerciements à tous les bénévoles qui ont « donné un coup de main » pour le réaménagement de l'école

- **Repas CCAS** : il est prévu le 7/10/18 : réponse pour le 24/09/2018 à la mairie
- **PLUIh** : Une remarque a été apportée au dossier concernant la distance de construction d'une maison par rapport à une exploitation : la distance prévue de 50 mètres est insuffisante. Les élus proposent au minimum 200 mètres.
- **Demande limitation de vitesse « Kerverder »** : suite à plusieurs plaintes, il est décidé de créer un tronçon limité à 70 Km/heure.